

achat et vente de titres

journaliser les différentes opérations liées aux titres suivants concernant l'année comptable 2015 en utilisant les comptes les plus précis possibles.

- 1) Nous possédons, en début d'année, des obligations Confédération Suisse et Rat-Gout. Extourner les intérêts courus au 1er janvier (voir écriture 5 et écriture 10).
- 2) Nous achetons, le 17 mars, pour CHF 100'000.- nominal d'obligations UBS SA 2012-2017 1.5%, échéance le 15 mai 2017, au cours de 104. Les frais s'élèvent à 1.2%
- 3) Nous vendons, le 12 avril, 50 actions Klagenfurt SA, achetées au cours de CHF 49.75 et vendues aujourd'hui au cours de CHF 51.24. Il y a lieu de prendre en compte des frais de 1.3%.
- 4) Le 19 avril, nous achetons des actions Bosch SA à la Bourse de Francfort. La valeur nominale est de EUR 4.- et nous en achetons 2'000 au cours de EUR 6.20. Il y a lieu de prendre en compte EUR 90 de frais au total. Le change est aujourd'hui à 1.12 - 1.15.
- 5) Nous vendons le 12 mai pour CHF 100'000.- nominal d'obligations de la Confédération Suisse 2010-2020 2%, achetées le 14 avril 2014 au cours de 103, elles sont vendues aujourd'hui au cours de 99. Les frais sont de 1% et l'échéance de ses titres est au 15 novembre.
- 6) Nous recevons le 15 mai l'intérêt de nos obligations UBS SA (voir n° 2).
- 7) Le 26 mai, achat de 50'000.- nominal d'action Tutto SA, au cours de CHF 64'000.-. Les frais sont de 1.2%.
- 8) Nous revendons la moitié des obligations UBS le 15 juin, au cours de 106, les frais sont de 1%. Elles avaient été achetées le 17 mars (voir écriture numéro 2).
- 9) Le 17 juillet, nous recevons des dividendes bruts de EUR 4.- par action Bosch. Le taux de change de l'euro est de 1.08 - 1.11.
- 10) Les CHF 20'000.-nominal d'obligations Rat-Gout Sa 1% 2005-2015 sont remboursées à l'échéance du 31 juillet au pair, avec le paiement du dernier intérêt. Elles figuraient pour notre comptabilité au cours de 98. Il n'y a pas de frais pour cette transaction.
- 11) Le 15 août, nous achetons pour CHF 50'000.- nominal d'obligations Ville de Lausanne 2012-2018 1.4% échéance le 12 décembre. Le cours d'achat est de 109 et les frais sont de 1.2%.
- 12) La moitié des actions Tutto SA sont revendues au cours de CHF 35'000.-, avec des frais de 1.2% au total, le 25 septembre.
(voir numéro 7).
- 13) Le 12 décembre, les obligations Ville de Lausanne rapportent leur intérêt annuel (voir écriture 11)
- 14) Le 31 décembre, notre banque débite CHF 400.- pour l'année, concernant les frais de tenue de compte de notre portefeuille de titres.
- 15) A la fin d'année, comptabiliser les ajustements et les transitoires suivant les information données par le responsable de la comptabilité :
 - Actions Bosch SA cotées à EUR 6.40 et taux de change de l'euro de 1.18-1.20.
 - Obligations UBS : cotées 89.
 - Obligations Ville de Lausanne : cotées 115
 - Actions Tutto SA : cotées 32'000.-